

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Travaux

Identification du pouvoir adjudicateur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

MAIRIE D'ANIANE
Hôtel de Ville
34150 ANIANE

Téléphone : 04 67 57 01 40
Fax : 04 67 57 70 85
E-mail : sg.aniane@gmail.com

Autorité compétente du pouvoir adjudicateur :

Monsieur SALASC Philippe, Maire

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires d'ordre administratif et technique peuvent être obtenues :

d'ordre administratif :

MAIRIE D'ANIANE
HOTEL DE VILLE
34150 ANIANE

- service jeunesse , Mme patricia Pédinielli
- N° de Téléphone : 04 67 57 01 39
- N° de télécopie : 04 67 57 70 85
- EMail : jeunesse.aniane@gmail.com

d'ordre technique :

AGENCE ARNONE ARCHITECTE

134, chemin de la Grand Font

34980 Montferrier sur Lez,

Tél. : 04 99 52 97 52

Courriel : arnone.archi@architectes.org

Monsieur Arnone christophe.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Mairie d'ANIANE
Hôtel de Ville
34150 ANIANE

Type du pouvoir adjudicateur

Statut de l'organisme :

Collectivité territoriale

Activités principales :

Services généraux des administrations publiques

Objet du marché

Description du marché :

L'avis implique un marché public.

Intitulé attribué au marché :

Travaux de rénovation du restaurant scolaire de l'école primaire et de toiture au restaurant scolaire de l'école maternelle.

Nature du marché :

Exécution

Description du marché

L'ensemble des travaux concerne :

Travaux de rénovation des restaurants scolaires des écoles maternelle et primaire :

lot no 1 : démolition, gros-oeuvre, cloisonnement et faux plafond, menuiseries intérieures et extérieures.

lot no 2 : revêtement de sol dur et souple

lot no 3 : peinture

lot no 4 : électricité courants forts et faibles

lot no 5 : chauffage - rafraîchissement - ventilation - plomberie sanitaires

lot no 6 : fourniture et pose chambre froide

La présente consultation porte uniquement sur le lot n°1 des travaux.

Ce lot est relancé suite à la mise en liquidation de l'adjudicataire précédent et prévoit également des travaux de toiture au restaurant scolaire de l'école maternelle.

Lot n°	Objet
lot no 1	démolition, gros-oeuvre, cloisonnement et faux plafond, menuiseries intérieures et extérieures et toiture.

Forme du marché :

Marché ordinaire

Classification CPV :

45262522-6 - Travaux de maçonnerie.

45421000-4 -Travaux de menuiserie

45421141-4 -Travaux de cloisonnement.

45261211-6 -Travaux de toiture en tuiles

Date prévisionnelle de début du marché :

02/06/2014

Variantes :

Les variantes ne sont pas autorisées en sus de l'offre de base.

Caractéristiques principales

Nature de la mission :

Travaux de rénovation du restaurant scolaire de l'école primaire, réfection de toiture de la cantine école maternelle.

Adresse d'exécution :

8 et 27, avenue Lieutenant Louis Marres
34150 ANIANE

Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés :

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant est de 5 %.

Une caution personnelle et solidaire peut être proposée.

Une avance pourra être accordée.

Le taux retenu pour l'avance est de 5 %.

Une garantie pour le remboursement de l'avance est exigée.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Les modalités de financement sont les suivantes :

Subventions et fonds propres

Les travaux sont réglés par acomptes mensuels.

Délaï maximum de paiement : 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :

Après attribution aucune forme de groupement ne sera exigée.

Procédure

Mode de passation :

Marché à procédure adaptée (ouvert)

Critères de recevabilité des candidatures :

Les critères sont les mêmes pour tous les lots.

Référence professionnelle et capacité technique

En adéquation avec la mission

Capacité économique et financière

En adéquation avec la mission

Justifications à produire en phase candidatures :

Les pièces justificatives sont identiques pour tous les lots.

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics, concernant les interdictions de soumissionner;
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm).

Autres renseignements demandés : attestation de responsabilité civile et de garantie financière;

- Autres renseignements demandés : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution :

Après réception et examen des offres, il est établi un premier classement des offres.

Une phase de négociation pourra être engagée avec tous les candidats dont l'offre a été classée. A l'issue de cette phase de négociation un deuxième classement sera effectué.

Le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération sous forme de pourcentages :

Valeur technique	60 %
Prix des prestations	40 %

Les critères sont notés comme suit :

Valeur technique : 60 %

Précisions : La valeur technique de l'offre : 60% (notée sur 60 points) détaillée comme suit :

Mémoire technique Justificatif comprenant :

1 - Méthodologie et moyens matériels affectés au chantier :

* Une note technique sur l'organisation du chantier au vue des contraintes Gestion des nuisances du chantier (déchets, bruit, poussière). Préciser les horaires de chantier, niveau de protection du site et abords, condition d'approvisionnement des matériaux et matériels ... : 30 points

* Informations complémentaires concernant la gestion du chantier (phasage des travaux, contraintes d'exécution des travaux et traitement proposé) : 20 points

2 - Moyens humain mis en place sur le chantier :

*Nombre, niveau de qualification et expérience des intervenants. Nombre, constitution et rôle des équipes. Nature et niveau d'encadrement sur le site : 10 points

Prix des prestations : 40 %
Précisions : Mode de calcul :
L'offre ayant le meilleur prix aura une note de 40/40, les autres seront notées selon le mode de calcul suivant :
note = 40 X Montant de l'offre la plus basse/ Montant de l'offre considérée
Cette note sera cumulée avec celle de la valeur technique.

En cas de discordance entre les différentes indications du prix global forfaitaire figurant dans l'offre d'un candidat, l'indication en chiffres, hors TVA, figurant à l'article 2 de l'acte d'engagement (A.E.), prévaudra sur toutes autres indications .

En cas de discordance entre la décomposition du prix global forfaitaire et l'acte d'engagement (A.E.), ou en cas d'anomalies, d'erreurs ou d'omissions internes à la décomposition du prix global forfaitaire, le candidat, s'il est sur le point d'être retenu, sera invité à rectifier cette décomposition pour la mettre en harmonie avec le prix global forfaitaire ou pour le redresser .

En cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente .

Justifications à produire en phase offres :

Acte d'engagement (DC3)
Décomposition du prix global et forfaitaire
Mémoire technique justificatif
Certificat de visite

Délai de validité des offres :

120 jours

Date limite de réception des offres :

06 mai 2014 à 12 heures

Informations complémentaires

Numéro de référence attribué au marché :

RESTSCO120105

Conditions particulières de retrait des dossiers :

Date limite d'obtention du DCE : **06/05/2014 à 12 heures**

Téléchargeable par voie électronique sur le site internet-plate forme de dématérialisation :

<https://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des candidatures ou des offres :

Obligation d'envoi des offres par pli postal en recommandé avec accusé de réception

Possibilité de remise des plis au service destinataire contre récépissé

Possibilité de transmettre les offres par voie électronique

Procédure de recours :

Instance chargée du recours:

Tribunal administratif de Montpellier

6,rue Pitot.CS 99002

34063 MONTPELLIER CEDEX

tél. : 04-67-54-81-00 courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr télécopieur : 04-67-54-81-56.

Date d'envoi du présent avis :

14/04/2014.